

# Les coopératives funéraires veulent « réenchanter la mort »

9 janvier 2020 / Mathilde Sire (Reporterre)



Rennes, Nantes, Bordeaux... Les « coopératives funéraires » fleurissent en France : les prix se veulent plus « justes », quiconque peut devenir sociétaire et tous les bénéfices sont réinvestis. En plus, ces structures proposent des obsèques plus respectueuses de l'environnement.

---

- Nantes, (reportage)

« En 2015, j'ai assisté à des obsèques. Quand je suis rentrée dans une entreprise de pompes funèbres, j'ai eu l'impression d'entrer dans un magasin et je n'avais pas envie qu'on me vende des choses... Je trouvais qu'on rajoutait de la tristesse sur la tristesse, dans un environnement sombre », se souvient Isabelle Georges. Avec un collectif de quinze personnes et structures, elle a monté la coopérative funéraire rennaise qui ouvrira ses portes au mois de janvier 2020. « C'est pour ça que les coopératives sont dans des lieux plus chaleureux, d'écoute, d'accueil... »

À Nantes, depuis trois ans, c'est au cœur d'un bâtiment regroupant plusieurs coopératives qu'est installée la coopérative funéraire. Dans une pièce lumineuse et sobrement décorée, Sabine Le Gonidec, Brigitte Brodin et Sophie Dronet, toutes trois salariées de l'établissement et conseillères funéraires, reçoivent les clients, avec une promesse inscrite sur leur [site internet](#) : « Notre agence de pompes funèbres propose des prestations de qualité à des prix justes. »

Comme pour une entreprise de pompes funèbres « classique », les coopératives organisent les obsèques, mais on peut aussi y venir en amont, pour s'informer, préparer ses funérailles ou celles de ses proches. « On a de plus en plus de gens séparés, sans enfants, ceux dont les proches ont le même âge... Ils se demandent comment faire si je pars en dernier ? », raconte Sabine Le Gonidec, conseillère funéraire et présidente de la coopérative nantaise qui propose des entretiens pour les aider à se poser les bonnes questions.



La coopérative funéraire nantaise a accompagné plus de 250 personnes depuis sa création.

La structure a accompagné plus de 250 personnes depuis sa création. C'est le cas de Jean-Yves Ezanno. Il avait contacté la coopérative pour préparer les obsèques de son épouse qui souhaitait donner son corps à la science. *« Nous devons organiser une cérémonie sans corps. La coopérative m'a directement dit que c'était possible. Avant ça, j'avais eu affaire à trois entreprises. Quand j'avais parlé du don du corps, elles m'avaient toutes dit de me débrouiller. »*

Pour construire cette coopérative, les entrepreneuses se sont appuyées sur le modèle québécois. *« Le modèle des coopératives funéraires au Québec date des années 1940 / 1950. Dans le secteur, il y avait de l'exploitation du chagrin et de l'ignorance. Les Québécois étaient obligés de s'endetter pour organiser des funérailles dignes. Sous l'impulsion des églises, des citoyens se sont organisés en se disant que s'ils créaient des entreprises qui leur appartenaient, il y aurait moins de risques qu'ils se fassent avoir »,* relate Sabine Le Gonidec.

## « Une douzaine de réseaux d'entreprises concentrent la moitié du chiffre d'affaires du secteur »

En France, l'organisation des obsèques était une compétence communale jusqu'en 1993. La loi a changé pour casser ce monopole et pour faire baisser les prix. Mais un **rapport de la Cour des comptes** sorti en février 2019 a souligné que l'objectif n'a pas vraiment été atteint et souligne que « *cette évolution a plus bénéficié aux opérateurs qu'aux familles endeuillées* ».

Actuellement, le secteur funéraire, de plus en plus rentable avec le vieillissement de la population, connaît un mouvement de concentration : « *Au total, une douzaine de réseaux d'entreprises concentrent la moitié du chiffre d'affaires du secteur* », précise la Cour des comptes. Le rapport met aussi en avant le manque de transparence quant aux prix pratiqués, alors que le funéraire reste une mission de service public. « *Aujourd'hui, le secteur est opaque et le sujet tabou. Le jour où on est confronté à la mort d'un proche, on est submergé par la douleur, et on s'est très peu informé en amont, ce qui fait qu'on nous vend n'importe quoi* », dit Isabelle Georges.



Isabelle Georges dans les locaux de la coopérative rennaise.

Autant d'éléments qui ont poussé à la création des coopératives funéraires. « *L'idée, c'est d'être transparent sur les possibilités. Les entreprises peuvent mentir par omission et ça peut peser beaucoup sur la facture* », regrette Sabine Le Gonidec. Le but, proposer des prix justes. Et à plus long terme, les faire baisser comme au Québec où la présence des coopératives funéraires a réduit de 40 % le coût des funérailles par rapport à la moyenne canadienne. Pour l'instant, « *nous sommes comme le magasin bio du coin et nous sommes au même prix que Leclerc du funéraire. On nous dit "vous n'êtes pas moins chers" mais c'est peut-être les autres qui abusent* », déplore la présidente de la coopérative nantaise, qui est à l'équilibre après trois années d'exercice.

Les conseillères funéraires parlent aux familles de leurs droits « *pour éviter les surcoûts* ». Par exemple, « *dans les cercueils, il y a du capiton. On dit aux gens si vous voulez prendre un tissu du défunt, un drap, une couverture, à la place, allez-y. Notre objectif ce n'est pas de faire du profit, donc nous ne sommes pas tentés de vendre du capiton* », détaille Isabelle Georges.

« *La raison d'être de la coopérative, c'est de remettre la famille et les citoyens au centre, qu'ils se réapproprient les funérailles. Pour se les réapproprier il faut s'informer, c'est*

la base », continue-t-elle. Pour ce faire, des **Cafés mortels** sont organisés régulièrement à Rennes pour briser les tabous autour de la mort.

## Cercueils français, bois local... Vers des obsèques plus écoresponsables ?

Autre aspiration, proposer des obsèques moins **néfastes pour l'environnement**, en accord avec les familles. Cercueils en bois non traité et issu de forêt écoresponsables, **cercueils en carton**... Les coopératives mettent aussi en avant la possibilité de faire des tombes végétalisées. Isabelle Georges explique par exemple aux familles que « *dans un cimetière, on peut presque faire ce qu'on veut. La concession, c'est comme un titre de propriété. Planter le rosier de ses grands-parents a peut-être plus de sens que de faire venir une pierre de Chine qui coûte très cher.* »



La coopérative rennaise proposera des livres abordant la mort, sélectionnés par la bibliothèque du coin.

À Nantes, la structure travaille avec des acteurs locaux : la société coopérative et

participative des **Ouvriers du jardin** pour les tombes végétalisées, des jeunes artisans de la région nantaise qui font des urnes en céramiques traditionnelles ou des portraits en mosaïque... « 80 % de nos produits sont écoresponsables et français. Si nous pouvions faire plus, nous le ferions mais il faudrait trouver des fournisseurs. Ça sera plus facile quand les coopératives se développeront, quand le marché aura changé. Si nous avons assez de volume, nous pourrions travailler avec une entreprise d'insertion dans la menuiserie qui fabriquerait des cercueils avec une filière de bois locale », imagine Sabine Le Gonidec. Elle souhaiterait aussi pouvoir « internaliser des prestations qu'on achète, embaucher nos porteurs... »

Pour se développer, les coopératives veulent se rassembler et créer un réseau labellisé « coopérative funéraire » pour « qu'on soit identifiable auprès du public, garantir un niveau de prestation, de transparence, du fait du statut juridique, de la gouvernance partagée », dit Sabine Le Gonidec. Car « les coopératives appartiennent aux gens », rappelle Isabelle Georges.



Les coopératives funéraires proposent des cercueils en bois et en carton.

Les membres, qui souscrivent à une ou plusieurs parts sociales de 20 euros, sont invités

aux assemblées générales et votent pour les achats et les décisions qui régissent le fonctionnement de la coopérative. Tous les bénéfices sont réinvestis pour son développement. Celle de Nantes compte plus de 500 sociétaires. À Rennes, une quarantaine de personnes ont déjà fait une souscription sur le site internet. Une coopérative funéraire a ouvert à Bordeaux, en octobre. Plusieurs projets sont en train d'être lancés à Angers, Strasbourg, Dijon, dans la Creuse...

Grâce à la multiplication des coopératives, Isabelle Georges espère surtout « *que nous referons communauté autour de la mort. Il ne faut pas qu'on laisse ça à des mains de marchands, c'est trop important. Même si nous sommes ravagés par la tristesse, les obsèques, c'est rendre un hommage à quelqu'un qu'on a aimé donc c'est extrêmement lumineux. C'est un moment qui fait qu'on est humain.* »

**Lire aussi :** Cercueils en carton et corps rendus à l'humus : le cimetière devient écolo

**Source et photos :** Mathilde Sire pour *Reporterre*

. chapô : Sophie Dronet et Sabine Le Gonidec, deux des trois fondatrices de la coopérative funéraire de Nantes.

- Emplacement : Accueil > Reportage >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Les-cooperatives-funeraires-veulent-reenchanter-la-mort>